les combats ; à la caserne, sa place est toute indiquée, et dans une toile admirable, l'énergique pinceau d'Armand Humarescq a immortalisé le soldat veillant l'étendard du bataillon.

***

A proprement parler, le peuple canadien-français n'a pas de drapeau qui lui soit propre. Certes, nous avons bien le tricolore, souvenir et regret d'une nation qui nous sera toujours chère ; mais il n'est pas notre *drapeau national*. Jusqu'à présent, la nécessité d'un emblème pour la nation canadienne ne s'était pas fait beaucoup sentir. Trop occupé du mouvement matériel qui absorbe encore la plus grande partie de ses instants, le peuple n'avait pas songé à cette question d'un intérêt capital pour lui.

Mais aujourd'hui qu'il prend conscience de son existence, de sa force et de sa vitalité ; qu'autour de lui s'agitent dans un demi-jour trompeur les grands problèmes de ses destinées futures, il sent le besoin de s'unir sous un drapeau qui lui rappelle son origine, son histoire et sa foi.

Et le choix de ce drapeau ne doit pas être quelque chose de fantaisiste.

" C'est qu'un drapeau ne s'improvise pas, dit M. de Pothier dans son intéressant recueil de fêtes légendaires : ce qui le rend national, c'est la longue et solonnelle consacration de tout un peuple ; ce qui le rend glorieux, c'est son baptême de victoires : c'est qu'il fut, pendant plusieurs siècles, le témoin des plus beaux et des plus grands dévouements enfantés par le patriotisme.

C'est pourquoi, les couleurs d'azur de Carillon, aux fleurs de lis, et la grande croix blanche aux armes du Sacré-Cœur, entourée d'une guirlande de la feuille d'érable, ont